

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Personne-ressource :

Jamie Hanson, avocat
Direction des services juridiques
Ministère des Transports
1201, avenue Wilson
Édifice B, 1^{er} étage
Downsview ON M3M 1J8

Ligne directe : (416) 235-4849
Ligne générale : (416) 235-4408
Télec. : (416) 235-4924
Courriel : jamie.hanson@mto.gov.on.ca

Postes offerts : 2**Site Web :** <http://www.mto.gov.on.ca/french/index.html>**Échéance pour présenter les demandes : 14 juillet; les entrevues commenceront le 14 août 2006****Autres exigences concernant la demande :** Aucune autre exigence.

Si vous désirez parler à un stagiaire actuel au sujet de son expérience, veuillez composer : (416) 235-4408.

BREF APERÇU

Le ministère des Transports contribue à la prospérité économique en bâtissant et gérant un réseau de transport sécuritaire et efficace en Ontario. Les activités de base du ministère portent notamment sur la sécurité des usagers de la route et la gestion des routes provinciales, ainsi que sur les politiques de planification des transports.

La Direction des services juridiques du ministère fournit des services juridiques à tous les secteurs du ministère, dans tous les aspects de ses activités. Elle entretient un climat de coopération où les avocats servent de guides et de mentors aux stagiaires.

La division fonctionnelle de la Direction suit les lignes d'activités de base du ministère avec une section sur la sécurité des usagers de la route, et une section sur la politique et la planification de la gestion des routes provinciales et du transport. Les avocats dans les deux sections traitent d'affaires touchant à divers domaines du droit et fournissent une vaste gamme de services au ministère : poursuites et appels, litiges civils, droit immobilier et expropriations, rédaction de lois et règlements, soumission d'avis sur la sécurité des usagers de la route, rédaction et négociation de contrats, conseils dans le domaine du droit des transports, du droit des sociétés, du droit commercial, de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, des privilèges de construction, du droit de l'approvisionnement, du commerce électronique et des modes alternatifs de prestation des services.

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE STAGE

Les stagiaires du ministère acquièrent une expérience variée et complète. Ils aident les avocats dans les dossiers de poursuites et les litiges civils, préparent des observations, s'entretiennent avec les témoins, et assistent aux audiences en compagnie ou au nom d'un avocat. En outre, les stagiaires secondent les avocats dans diverses affaires de droit des sociétés et de droit commercial touchant aux nouveaux débouchés intéressants qui s'offrent au ministère. L'accent est mis sur la recherche et la soumission d'avis dans des dossiers portant sur des questions de droit des sociétés et de droit commercial, de droit de l'approvisionnement, de droit des biens (y compris les privilèges et les expropriations), de droit des transports, et de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. Les stagiaires peuvent également avoir l'occasion de travailler avec les clients du ministère sur les nouveaux projets de règlements et de lois, et de contribuer à la rédaction des lois et règlements.

Les stagiaires qui effectuent leur stage à la Direction des services juridiques du ministère des Transports acquièrent l'expérience nécessaire en vue de leur carrière juridique, qu'elle soit tournée vers le secteur privé ou le secteur public.